

Il pédale pour les enfants placés

FRIBOURG • Clément Wieilly, fondateur de l'association Agir pour la dignité, sillonne le canton à vélo pour récolter des signatures en faveur de l'initiative fédérale visant à réparer le tort fait aux enfants placés en Suisse.

CHRISTINE WUILLEMIN

C'est ce qui s'appelle mouiller son maillot pour une cause. Facilement reconnaissable à son t-shirt rouge flanqué d'un ruban blanc, Clément Wieilly sillonne le canton de Fribourg à vélo depuis le 11 juillet. Son objectif: sonner aux portes des citoyens pour récolter un maximum de signatures en faveur de l'initiative populaire «pour la réparation». Lancée le 31 mars, elle vise à réparer le tort subi par les victimes de placements forcés et d'autres mesures de coercition à des fins d'assistance autorisées en Suisse jusqu'en 1981. Le texte demande notamment une indemnisation financière pour les quelque 20 000 personnes touchées encore en vie (voir ci-après).

Membre du comité d'initiative, Clément Wieilly a lui-même été enlevé à sa famille et placé à l'orphelinat bourgeois de Fribourg à l'âge de trois ans. Il y passera dix années et y connaîtra la violence, l'exploitation et une scolarité sommaire. Aujourd'hui âgé de soixante ans, il s'engage corps et âme pour que «l'Etat répare ses erreurs». En début d'année, il a fondé une association de victimes en plus de rejoindre les initiants.

A la force des mollets

Pour cet homme de terrain, impossible de rester les bras croisés. Il ira lui-même collecter des signatures, à la force de ses mollets. L'occasion aussi de faire connaître la thématique de «l'enfance volée» à la population. Comme cet après-midi-là à Belfaux où, photos et documentation à l'appui, il raconte aux habitants «ce pan sombre de l'histoire helvétique». «J'ignorais que des enfants suisses avaient connu un tel destin avant que Clément ne m'en parle», confie Xavier Schöni, patron du garage automobile éponyme. «Ce n'est pas normal. Ils ont droit à une indemnisation même si c'est un peu tard», poursuit-il tout en apposant sa signature sur le formulaire. «Donnez-moi une feuille de plus, Clément, je la ferai signer à mes voisins», sourit-il.

Selon Clément Wieilly, même si les gens sont sur la défensive à force d'être sollicités par le porte-à-porte, la majorité des ménages réagit positivement lorsqu'il se

présente sur leur seuil. Rares sont les Fribourgeois qui restent de marbre. Mais il arrive que certains ne se sentent pas concernés par la croisade du cycliste militant. A l'image de ce jeune homme en tongs et lunettes de soleil fluo qui lui claquera la porte au nez. Difficile à avaler pour l'ancien enfant placé. «Comment peut-on en avoir rien à foutre? C'est un manque d'humanité flagrant», peste-t-il. Mais pas de quoi le décourager.

Il se remet en selle et pédale en direction d'un autre quartier. Il s'approche d'une villa. «Bonjour! Je peux vous parler?», lance-t-il à une femme occupée à jardiner. Elle lui fait signe d'approcher. L'habitante, rejointe par son mari, reconnaît aussitôt Clément Wieilly. «Je vous ai vu à la télé», lui dit-elle. Déjà bien informé de l'actualité liée aux placements de mineurs, le couple interroge l'homme sur son passé. Il raconte alors l'orphelinat, son séjour chez un paysan qui l'avait «loué bon marché», etc. Un exercice éprouvant auquel il se plie pourtant plusieurs fois par jour «pour que les gens comprennent».

«Il y a des moments où j'ai failli pleurer à force de ressasser mes souvenirs et ceux des victimes (ndlr: plus de 400) qui se sont confiées à moi. Mais je vois cela comme un entraînement pour prendre de la distance avec mes émotions afin de mieux défendre la cause», estime-t-il. Les deux Belfagiens saluent la démarche. Deux paragraphes de plus.

«Qui va payer?»

Un pâté de maisons plus loin, l'accueil est chaleureux mais les propriétaires des lieux ne sont pas convaincus par l'initiative. «S'il s'agissait de reconnaître le tort fait à ces personnes, je signerais tout de suite. Mais le fait de les indemniser me pose problème», expose cette citoyenne. Les initiants demandent en effet à la Confédération de créer un fonds d'aide de 500 millions de francs. Qui paiera? Comment répartir l'argent entre les victimes? Comment éviter la fraude? Pourquoi le service social ne suffirait-il pas? Les questions fusent. Mais Clément Wieilly ne se laisse pas déstabiliser: «En plus des violences subies, de nombreuses personnes placées de force chez



Lui-même enfant enlevé à sa famille et placé, Clément Wieilly était de passage à Belfaux la semaine dernière.

ALAIN WICHT

des paysans, dans des institutions ou des prisons n'ont pas pu apprendre un métier ou entreprendre des études.»

Et le Fribourgeois d'étayer son propos: «Ces gens ont travaillé sans rémunération et ont été privés de cotisations AVS et

d'épargne. Certains vivent aujourd'hui dans la précarité. Il y a un manque à gagner.» Quant à savoir qui devrait mettre réelle-

ment la main au porte-monnaie à travers l'appellation «Confédération», Clément Wieilly ne s'avance pas trop: «Cela pourrait être le contribuable comme une autre forme de financement. Rien n'a été fixé.» Le militant n'obtiendra pas de signature malgré près d'une heure de débat.

Jusqu'ici, le cycliste engagé a récolté plus de 60 paragraphes en parcourant en moyenne 40 km par jour. Il dit vouloir augmenter la cadence à 80 km dès qu'il aura acquis une bonne condition physique. Un sacré défi pour le sexagénaire. «Bien sûr je souffre un peu. Mais je dois le faire pour ces victimes qui n'ont pas la possibilité de se faire entendre.» Il poursuivra sa croisade à travers le canton au mois d'août. I

> www.wiedergutmachung.ch/fr et agirdignite.ch

CE QUE DEMANDE L'INITIATIVE

L'initiative populaire «pour la réparation» a été lancée le 31 mars dernier par un comité au sein duquel tous les partis sont représentés, hormis l'UDC. A la tête de ce groupement de politiciens, d'historiens et de sociologues: l'homme d'affaires zougais Guido Fluri qui s'engage depuis des années dans le travail de mémoire sur les «mesures de coercition à des fins d'assistance» et l'aide aux victimes de ces pratiques appliquées jusqu'en 1981. Le texte demande «de réparer l'injustice» faite aux enfants placés de force ainsi qu'aux victimes de stérilisation contrainte ou d'enfermement arbitraire au seul motif de leur style de vie (familles monoparentales, pauvres, mère célibataire, etc.). Des des-

tinis souvent marqués par des abus psychologiques ou physiques.

Pour ce faire, les initiants veulent une étude scientifique de «ce chapitre sombre de l'histoire suisse» et la création, par la Confédération, d'un fonds de 500 millions de francs pour aider les personnes ayant été «gravement lésées». Selon les estimations officielles, 20 000 de ces victimes seraient encore vivantes aujourd'hui. A titre de comparaison, le comité d'initiative indique que d'autres pays ont déjà accordé des telles réparations: l'Irlande a débouqué 1,2 milliard d'euros et l'Allemagne, 320 millions d'euros. Il reste plus de 14 mois au comité pour réunir les 100 000 signatures requises. CW

REPÈRES

Reconnaissance des enfants placés

> **11 avril 2013** La Confédération présente ses excuses aux victimes de placements abusifs et de mesures de coercition à des fins d'assistance.

Réparation

> **13 juin 2013** Création d'une table ronde, réunissant les milieux concernés, pour trouver des solutions en faveur des victimes.

> **31 mars 2014** Lancement de l'initiative «pour la réparation».

> **Avril 2014** Constitution d'un fonds d'aide immédiate (7-8 millions) décidé par la table ronde. Il sera administré par la Chaîne du bonheur. Les premières prestations pourraient être versées en septembre.

> **1^{er} juillet 2014** La table ronde rend son rapport et un catalogue de mesures. Elle exige notamment l'attribution d'une prestation en capital unique financée par un fonds de solidarité.

> **1^{er} août 2014** Entrée en vigueur de la Loi fédérale sur la réhabilitation des personnes placées par décision administrative. Elle prévoit une étude scientifique, l'accès aisé et gratuit des victimes à leur dossier mais pas d'indemnisation. CW

EN BREF

CHÂTEL-SAINT-DENIS Appel à témoins après un choc

Une motocycliste de 20 ans circulait samedi sur la route du Lac-Lussy à Châtel-Saint-Denis, en direction du centre-ville. Selon ses déclarations, à l'intersection avec la route de la Rogivue, un véhicule de couleur noire a surgi et lui a coupé la route, sans respecter le cédez-le-passage. Le véhicule a effleuré la moto sur le côté droit avant de continuer sa route sans se soucier des dégâts occasionnés, communique la Police cantonale fribourgeoise. A la suite de ce léger choc, la motocycliste a perdu la maîtrise de son engin et a chuté. Elle n'a toutefois pas été blessée. Un appel a été lancé afin de retrouver le conducteur de l'automobile ou d'autres témoins de l'accident. LIB

LE SELFIE DES LECTEURS



A l'envers avec Gad Elmaleh

Après Tamara et son veau, c'est au tour de Mikaël Trigo de voir son selfie publié dans «La Liberté». Son originalité? C'est un contre selfie. Le jeune ingénieur en électronique l'a pris lors d'un spectacle de Gad Elmaleh, en mai dernier, à l'Olympia. Fan de l'humoriste, il s'est rendu jusqu'à Paris pour l'occasion. Et en a profité pour faire le buzz.

Après avoir pris la photo, il s'empresse de la tweeter à Gad, comme il l'appelle. Ce dernier ne manque pas de la partager et, en quelques heures, elle est retweetée des centaines de fois. Et ce n'est pas tout: quelques jours après, Mikaël revoit la scène alors qu'il regarde par hasard une émission de la chaîne française TF1. LU

> selfie@laliberte.ch



Galerie photo



> www.laliberte.ch